

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 12 JUILLET 2023
A 17 h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 12 juillet 2023 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 juin 2023
4. Correspondance

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

5. Acceptation des déboursés du mois de juin 2023
6. Adoption des états financiers 2022 des Territoires non organisés de La Côte-de-Gaspé (TNO)
7. Répartition du budget 2023-2024 et 2024-2025 du programme RénoRégion
8. Autorisation de signature de l'Avenant à l'entente administrative conclue dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité
9. Autorisation de signature du contrat de prêt du Fonds local d'investissement avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
10. Adoption des redditions de comptes de l'Alliance pour la solidarité Gaspésie 2017-2023 – Ressources humaines janvier à juin 2023

B) Développement socioéconomique

11. État des programmes d'aide financière
12. Dossiers d'investissement
13. Adoption de la politique d'investissement commune FLI-FLS
14. Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale – Octroi des aides financières

C) Aménagement – Urbanisme et Environnement

15. Appui à l'AGRCQ - Demande d'exonération des tarifs relatifs aux interventions des MRC dans les milieux humides et hydriques en vertu des pouvoirs et des devoirs que lui confèrent les articles 103 à 110 de la LCM
16. Autorisation de signature d'une entente intermunicipale entre la MRC et la ville de Gaspé concernant la gestion du castor dans les cours d'eau

D) Autres dossiers

17. Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie
18. Demande d'extension de délai pour le dépôt du rôle triennal 2024-2025-2026 de la Ville de Gaspé
19. Affaires nouvelles :
 - a)

b)

20. Période de questions pour le public

21. Ajournement ou levée de la séance